

Mairie de GOUY-SAINT-ANDRE

oooooooo

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2008

Révision des loyers :

Le Maire expose que chaque année, au 01 janvier, le loyer des 3 logements que loue la Commune est indexé sur l'évolution de l'indice de référence des loyers. Au 01 janvier 2009, cet indice a augmenté de 2,38 % (référence 2ème trimestre 2008/ 2^{ème} trimestre 2007). En conséquence, le Conseil Municipal décide d'augmenter chaque loyer de 2,38 % à compter du 01 janvier 2009. Les loyers mensuels des 3 logements sont donc les suivants :

	Loyer 2008	Loyer 2009
Logement et café M. René PRINCE	664,15 €	679,96 €
Logement M. Pascal CREPIN	474,39 €	485,68 €
Logement Mlle Cathy DESEILLE	227,72 €	233,14 €

Branchements Rue de Beaurain :

Les travaux de voirie dans la partie de la Rue de Beaurain située entre la Place et la Rue des Poissonniers viennent de s'achever. En conséquence, il convient de prendre des mesures pour éviter de dégrader la chaussée, notamment l'interdiction de procéder à des raccordements au réseau de gaz qui a été installé juste avant que les travaux de voirie ne soient réalisés.

Après discussion, le conseil municipal, afin de préserver l'aspect de la chaussée et des trottoirs le plus longtemps possible, décide d'interdire, sur la partie rappelée ci-dessus de la Rue de Beaurain tous travaux de raccordement aux réseaux publics sous la chaussée pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 25 novembre 2013 (sauf nouvelles constructions).

Règlement d'utilisation du terrain communal :

M. le Maire rappelle que la commune possède un terrain Rue de Douriez sur lequel se trouve un dépôt de terre. Jusqu'à présent, certains concitoyens venaient y déposer des déchets verts et le personnel municipal a constaté des dépôts sauvages de toute nature..

Il rappelle d'autre part qu'une déchetterie intercommunale se trouvant à Beaurainville a été mise en place pour recevoir tous les déchets qui ne peuvent être acceptés dans les ordures ménagères (gravats, herbe, branchages, métaux, ...). Il invite donc fortement la population à aller déposer ses déchets dans cette déchetterie.

Le conseil réfléchit à l'hypothèse d'interdire tout dépôt sur le terrain de la commune.

Point sur les travaux en cours :

1 - Lotissement : Les premières fouilles viennent de s'achever ; des traces de la civilisation de l'âge de bronze ont été mises à jour, mais elles concernent surtout la parcelle contiguë située au Nord. En conséquence, le permis d'aménager devrait être prochainement délivré et l'aménagement du terrain débuter à la fin de l'hiver ou au printemps.

2 - Travaux d'entretien de voirie : ces travaux sont terminés ; il s'agissait des réparations et du goudronnage de la Rue du Bois de Morval et des réparations Rue de la Hermonne.

3 - Aménagement de la voirie desservant les ateliers communaux : des devis ont été sollicités et le conseil municipal décide de demander une subvention D.G.E.(20%) pour ce chantier. D'autre part, l'aide du Département sera sollicitée soit dans le cadre du FARDA, soit dans le cadre de mise en sécurité (financement par les amendes de police).

4 - Travaux aux bâtiments : Ils viennent d'être réalisés par le personnel communal

- **à l'école :** en l'aménagement du couloir (fibre de verre, peinture, carrelage, installation de nouveaux porte manteaux) dans le bâtiment Sud

- **à la salle « Au Chant des Oiseaux » :** réfection (peinture) des sanitaires

- **à la salle Rue Attagnant :** le chantier est pratiquement terminé ; il reste à effectuer des réparations sur le sol. D'autre part, des pourparlers sont en cours pour le dégagement de l'issue de secours vers la propriété voisine (servitude).

A propos de l'utilisation de cette salle, Fabrice DELCUSE présente le projet de projection de films avec l'association « Cinéligue ». Le conseil signera une convention avec cet organisme.

Actions et questions diverses :

1 - La maquette d'une brochure intitulée « Bienvenue à Gouy-St-André » vient d'être réalisée par Fabrice DELCUSE. Le conseil décide de la faire imprimer. Elle sera distribuée dans toutes les maisons. Elle sera ensuite adressée à tous les nouveaux habitants de la commune.

2 - Ginette FAUQUET rappelle que 15 pommiers ont été commandés. Ils sont destinés à être plantés dans le terrain de la jachère fleurie pour la création d'un « verger de maraude ». La plantation aura lieu prochainement.

3 - M. le Maire rappelle qu'une réflexion est actuellement menée par Sophie DOZINEL et Arlette DENIS, sous l'autorité de l'adjointe Françoise THELU, sur la faisabilité d'une cantine (avec des repas fournis par une chaîne de restauration scolaire). Il faudra notamment définir le coût des investissements à réaliser pour mettre en place ce service ainsi que le coût de fonctionnement (frais divers et rémunération du personnel nécessaire).

4 - En respect de la nouvelle législation, l'accueil des enfants à l'école a été mis en place lors de la dernière journée de grève des enseignants. 2 enfants ont été accueillis le matin.

5 - La commune va bénéficier comme chaque année d'une dotation de solidarité communautaire de 1 500 € destinée à encourager l'investissement.

6 - La signalisation au croisement de la Rue des Longs Courtils et de la Rue de Campagne a été modifiée pour assurer une meilleure sécurité. Les usagers devront désormais respecter le « STOP ».

Extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,